

**Le très hon. M. Howe:** Le nom de l'auteur n'est pas donné?

**M. Green:** Non. Elle signale que le ministère de la Production de défense l'a donné à entendre. Comme le ministre sait, les dépêches de la *Presse canadienne* sont très dignes de foi. En ce cas-ci, le nom de l'auteur n'est pas donné. La dépêche émane d'Ottawa.

**Le très hon. M. Howe:** Quand on dit que le ministère donne à entendre quelque chose, c'est une affirmation bien vague. Comment un ministère peut-il donner à entendre quelque chose? Le ministère peut publier une déclaration ou un fonctionnaire du ministère peut donner à entendre quelque chose. Dire toutefois que le ministère a donné à entendre ceci ou cela est bien vague.

**M. Green:** Comme le ministre sait, il arrive souvent que des dépêches, si elles ne reproduisent pas des déclarations directes, se fondent néanmoins sur des observations d'un fonctionnaire du ministère. La plupart du temps on constate qu'elles proviennent de bonne source.

**Le très hon. M. Howe:** Parfois, mais pas toujours.

**M. Green:** Quoi qu'il en soit, voilà ce que dit la dépêche et, fondée ou non, elle fait surgir une question à laquelle il convient de s'arrêter à l'occasion de l'examen des crédits du ministre. Selon cette nouvelle et l'exposé que le ministre a fait ce matin, les entreprises importantes obtiendront ces contrats et aussi, parfois, une aide financière. Quant aux petites entreprises, à elles de s'employer à obtenir des premières des sous-contrats! Il devrait y avoir moyen de faire davantage pour les petits établissements.

Ainsi, pourquoi ne pas leur ouvrir droit à une aide financière au même titre que les grosses entreprises? Ou encore, pourquoi les petits industriels ne pourraient-ils pas se réclamer d'une priorité au même titre que les gros? Pourquoi n'obtiendraient-ils pas des certificats d'éligibilité qui leur permettent d'échapper à la nouvelle disposition interdisant toute dépréciation pendant une période de quatre ans? Ces questions revêtent une grande importance pour plusieurs régions du pays, notamment pour celles du littoral du Pacifique et, j'imagine, des Maritimes.

Le ministre n'est pas sans se rendre compte qu'il s'agit là d'un problème de longue durée. Selon la *Presse canadienne*, il aurait dit à Québec, le 5 juin:

Cette mise en valeur des produits de base et des ressources industrielles du Canada, en vue de faire face à la possibilité...

Voici les mots que je tiens à souligner:

[M. Green.]

...d'un danger international qui durera toute une génération est peut-être plus importante que l'attribution des contrats de défense elle-même...

Je crois que le ministre a eu raison de souligner qu'il se peut que le danger international dure toute une génération. Il nous faudra faire un long effort. C'est pourquoi il importe de répartir ces travaux le plus possible non seulement entre les provinces, mais entre les petites collectivités de chaque province. N'allons pas les concentrer tous dans les grandes villes.

Je crois que ces petits centres sont la force du pays, bien que je représente une circonscription urbaine. Depuis bien des années, les gens tendent à délaisser les régions peu peuplées pour aller s'établir dans les villes. Nous avons ici, du moins dans une certaine mesure, l'occasion de renverser cette tendance. Le ministre se souvient sans doute qu'au cours de la dernière guerre on a fourni aux petites usines des petites villes l'occasion de fabriquer certains genres de matériel dont on avait besoin et qui faisait l'objet de contrats. Je sais qu'en Colombie-Britannique plusieurs villes ont réussi à procurer du travail à leurs petites usines. Cela deviendra particulièrement nécessaire dans le cas d'une troisième Grande Guerre, à cause des bombardements. Les grandes villes du Canada seront presque certainement bombardées. De plus, la crise du logement reste aiguë dans la plupart de nos villes. Si les usines sont construites dans les grandes villes, des hommes et des femmes quitteront en grand nombre les fermes et les petites villes pour aller s'y établir et ils agraveront ainsi la crise du logement.

Il en est de même des écoles. Il faut accorder l'instruction aux enfants des nouveaux arrivés, ce qui nécessite la construction d'écoles et d'immeubles de même ordre et l'emploi de matériaux à ces fins. Cette construction ne s'imposerait pas dans les régions d'où viennent ces gens. Bien d'autres raisons devraient nous porter à accorder de l'aide aux petites entreprises du pays. C'est au début de la mise en œuvre de ce vaste programme de défense qu'il convient d'adopter les mesures qui aideront les petites usines à prendre de l'importance.

Voilà ce que je voulais dire au ministre. Je le prierais de répondre aux trois questions suivantes. Tout d'abord, son ministère se propose-t-il d'accorder une aide financière aux petites entreprises? En deuxième lieu, leur accordera-t-on la priorité? Enfin, ont-elles droit aux certificats d'éligibilité qui permettent de recourir à certaines méthodes d'amortissement dont l'emploi est permis aux entreprises importantes, à certaines du moins? Sauf erreur, le ministre a dit ce